

Modification du règlement au 1^{er} janvier 2016 : exemples pour l'application

5.3 Manquements dont la sanction est une pénalité de 5 points

5.3.1 Cas général

- À partir du deuxième coup, tout bulletin de jeu pour lequel le référencement est erroné, illisible ou absent, à condition que le mot joué soit écrit en entier et que le score corresponde à un emplacement valable du mot joué, et ce dans le même sens que celui où il est écrit sur le bulletin (ceci en dehors des cas comportant une ambiguïté, voir point 5.3.2.)

- À partir du deuxième coup, absence ou modification sur le bulletin de la dernière lettre du mot joué si celle-ci est déjà sur la grille, à condition que le score corresponde au mot écrit en entier.

Grille de base pour les exemples

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	■					E ₁		■							■	A
B		■				F ₄				■				■		B
C			■			F ₄			■					■		C
D				■		U ₁			■					■		D
E					■	S ₁				■				■		E
F		■				I ₁				■				■		F
G			■			O ₁			■					■		G
H	■				C ₃	A ₁	N ₃	C ₃	A ₁	N ₃	E ₁				■	H
I			■						■					■		I
J		■							■					■		J
K				■						■				■		K
L			■						■					■		L
M				■						■				■		M
N		■							■					■		N
O	■								■					■		O
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	

Le tirage du 3^e coup : A B I L P R U

Règlement modifié au 1 ^{er} janvier 2016																N°TABLE
																1
																REF.
																167
Coup	3	Arbitre ou DA : Pas de référence, score correct. Pénalité : 167-5 = 162 points														Score : 162

Référencement absent, mais score correspondant à un emplacement valable du mot joué (A1).

Score attribué : 162 points (167 moins 5 points de pénalité)

Jusqu'au 31 décembre 2015: ce bulletin vaut zéro.

Le tirage du 3^e coup : A B I L P R U

Règlement modifié au 1 ^{er} janvier 2016																N°TABLE
																2
																REF.
																167
Coup	3	Arbitre ou DA : Référence erronée, score correct. Pénalité : 167-5 = 162 points														Score : 162

Référencement erroné, mais score correspondant à un emplacement valable du mot joué.

Score attribué : 162 points (167 moins 5 points de pénalité)

Jusqu'au 31 décembre 2015: ce bulletin vaut zéro.

Le tirage du 3^e coup : A B I L P R U

Règlement modifié au 1 ^{er} janvier 2016																N°TABLE
																3
																REF.
																33
Coup	3	Arbitre ou DA : Modification de la dernière lettre du mot déjà posée sur la grille, référence et score corrects: pénalité 33-5 = 28pts														Score : 28

Modification sur le bulletin de la dernière lettre du mot joué si celle-ci est déjà sur la grille, à condition que le score corresponde au mot écrit en entier

Jusqu'au 31 décembre 2015: ce bulletin vaut zéro.

Le tirage du 3^e coup : A B I L P R U

Règlement modifié au 1 ^{er} janvier 2016																N°TABLE
																4
																REF.
																90
Coup	3	Arbitre ou DA : Mot écrit en entier, mais absence de référence et score incorrect: le bulletin est sanctionné d'un zéro.														Score : 0

Remise d'un bulletin de jeu dont la référence manque (ou est illisible) et dont le nombre de points diffère de toutes les solutions données par le logiciel d'arbitrage.
pas de changement: le bulletin mérite un zéro

Le tirage du 3^e coup : A B I L P R U

Règlement modifié au 1 ^{er} janvier 2016																N°TABLE
																5
																REF.
																66
Coup	3	Arbitre ou DA : Raccord erroné, score correct: pénalité, 66-5 = 61 pts														Score : 61

Jusqu'au 31 décembre 2015: ce bulletin mérite un avertissement pour inversion dans le raccord.

